

Sud

ORANGE



Nos données personnelles en danger !

Orange pas pressée...

Ces données personnelles libres d'accès sur le SI de l'entreprise ne semblent pas avoir été vendues mais leur connaissance peut nuire gravement aux intéressé-es. **Sud invite tou-tes les salarié-es d'Orange à faire des copies d'écran des données personnelles retrouvées sur l'intranet.**

On trouve de tout sur le réseau interne d'Orange

Des copies de cartes d'identité, les adresses personnelles, les dates de naissance, les compositions familiales, des dossiers de discipline, des arrêts de travail, des fiches médicales d'aptitude, des CV et lettres de motivation, des comptes rendus d'entretiens de jury de promotion, des commentaires sur le climat social, des courrier de notifications d'absences irrégulières, des demandes d'explication, des notifications nominatives de sanction.. des entretiens de porteurs de mandats avec tous les détails sur la "quotité" travaillée, les mandats IRP, les adresses des domiciles personnels de " porteurs" de mandats ...

Cette faille dans le SI d'Orange a été découverte dans plusieurs unités. Toutes ces données personnelles sont toujours en libre accès. Deux mois après, notre courrier d'alerte du 17 avril est toujours sans réponse de la direction du groupe, malgré ses engagements médiatiques sur la sécurité des données et la mise en oeuvre de la RGPD !

Délinquance numérique

Déjà, le 21 février, Sud avait interpellé la direction de l'intervention pour contester la collecte sur une base de donnée extérieure des numéros de permis et la mise en oeuvre de «100% digital» qui livre le nom et la photo des techs aux client-es, en contradiction avec les préconisations de la CNIL. Là encore, pas de réponse de la direction.

Jusqu'à quand la direction peut elle faire l'autruche ?

Notre fédération a déjà démontré sa préoccupation pour la protection des données de chacun-e, citoyen-ne, client-e ou salarié-e du groupe. La direction doit nous informer sur les motifs et la nature des informations collectées. L'accord des personnes concernées doit être expressément demandé. Orange doit se soumettre aux obligations légales.

Sud exige la suspension de toutes les nouvelles applications litigieuses, la suppression des fichiers non autorisés dans le respect des droits des salarié-es !